

Municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain

**AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ**

**AVIS PUBLIC**

**RÈGLEMENT TAXATION 2024**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, directeur général/greffier-trésorier de la susdite municipalité, qu’il y aura une séance extraordinaire du conseil municipal au cours de laquelle le règlement de taxation pour l’année financière 2024 sera adopté.

Cette session sera tenue lundi, le **26 février 2024 à 19 h 20**, à la salle Arc-en-Ciel au 22 Chemin de l’Arc-en-ciel.

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*

Donné à Notre-Dame-de-Pontmain, ce quinzième (15e) jour de février deux mille vingt-quatre (2024).

(signé Robert Leclair)

Robert Leclair

Directeur-général/greffier-trésorier